

Comment Le Média m'a censuré

vendredi 19 octobre 2018, par [Jacques COTTA](#)

J'ai donné ma démission du Média vendredi 12 octobre après le refus d'Aude Lancelin du magazine DLGL que je préparais sur le thème « L'Italie, la péninsule des paradoxes ». A cette occasion, il fut fait usage de méthodes qui auraient fait les choux gras du Media si elles avaient été mises en pratique dans tout autre organe de presse.

Pourquoi une fin de non recevoir aussi catégorique que brutale, sans discussion possible ? Ma proposition risquait-elle de propager des fake news ?

L'évocation de simples paradoxes pour évoquer la situation italienne a été insupportable à Aude Lancelin, car cela remet en cause les certitudes confortables. Sortir des caractérisations à l'emporte pièce -Salvini fasciste en l'occurrence- pour tenter de comprendre les processus réels, les relations sociales, les réalités, intérêts et affrontements de « classes » est étranger à une partie de la « gauche » ou de « l'extrême gauche », et à Aude Lancelin.

Aborder les paradoxes pourtant bien réels de l'Italie reviendrait donc à « la réhabilitation de l'Italie de Salvini dans un de nos programmes ».

Après insistance, les arguments s'éclairaient. J'avais beau expliquer qu'il ne s'agissait que de « traiter la nouvelle situation politique italienne (...) en outre évoquée fréquemment dans le débat public français, de toutes parts, fait massif que l'on ne peut éluder », la réponse, toujours par mail, était sans équivoque. Je me trouvais interdit d'émission sans même pouvoir m'expliquer. Il ne restait, derrière les procès d'intention, qu'à me retirer d'un « média alternatif » qui tournait le dos à ses objectifs initiaux. D'autant que la censure ne reculait devant rien. Aude Lancelin indiquait un peu plus tard qu'un « collègue » s'était réuni pour refuser mon projet. Un collègue dont j'étais tenu à l'écart bien qu'étant directement concerné, et dont j'ignorais jusque là l'existence. S'agissait-il d'un collègue ou plutôt d'une coterie ?

Mon cas personnel est bien secondaire au regard de l'enjeu réel, journalistique et politique, que cette affaire révèle.

Journalistique d'abord : les méthodes dont j'ai été victime avec le magazine DLGL ne peuvent aboutir qu'à la fin de l'aventure du Media, au détriment des milliers de socios qui y ont porté leurs espoirs et versé financièrement. Comment un organe de presse peut-il en effet refuser de débattre de la situation italienne, ou de toute autre, alors que sa fonction précisément est d'exposer, révéler, comprendre, expliquer ?

Politique ensuite. Aude Lancelin m'accuse tout à fait gratuitement de « regarder avec les yeux de Chimène l'Italie fascisante de Salvini ». Que ne m'aurait-elle dit lorsqu'en 1992 je réalisais « Front National la nébuleuse » pour « Envoyé Spécial », et comment aurait-elle injurié professionnels et téléspectateurs qui m'octroyaient alors un « 7 d'or » ?

« Le Média ne sera jamais le lieu pour amorcer l'union du souverainisme de gauche et du populisme de droite ». Elle reprend à son compte les propos du Président de la République qui indiquait il y a peu sa volonté de représenter « les progressistes » pour affronter les « souverainistes », les « nationalistes » incarnés par les responsables italiens. Cette position d'Emmanuel Macron en vue des élections européennes a sa cohérence. Il s'agirait de rééditer les élections présidentielles où Marine Le Pen jouait le rôle de rabatteur et de repoussoir. Mais de la part d'un organe de presse, quelle folie !

Dans sa réponse la responsable du Media réduit l'Italie à « un sujet local ». Quelle erreur ! Elle considère que son traitement sous l'angle de sa complexité, de ses paradoxes, revient à « avaliser, même partiellement, les ruses de la droite extrême qui pointe partout sur le continent européen ». A la contradiction qui existe entre l'UE et les peuples, Aude Lancelin préfère celle qui opposerait les prétendus

« progressistes » aux « fascistes ». A quel point faut-il être aveugle pour ne pas voir qu'il n'y a meilleur ingrédient pour la fabrication de tous les Salvini, de toute nationalité ?

Cette censure est en soi une orientation. Il s'agit de substituer des caractérisations établies à une politique en mouvement.

Le gouvernement italien sous la pression non de Salvini et de la Lega, mais plus de Di Maio et du mouvement cinq étoiles, défie l'union européenne sur le vote d'un budget qui privilégie les retraités et un revenu de citoyenneté contre la pauvreté au détriment des diktats de la commission européenne et du capital financier. Derrière l'Italie, le sujet que je proposais aurait traité évidemment la France et l'Europe, la souveraineté nationale, la réalité des rapports de classes confrontées aux orientations proposées, les raisons pour lesquelles en Italie par exemple plus de 60% selon des sondages récents approuvent la politique de leur gouvernement et aurait permis d'explorer les chemins et programmes permettant de ramener ici à la république sociale les millions qui s'en détournent. En réalité la censure journalistique dont j'ai été l'objet trouve comme moteur le refus d'envisager les situations non pas à partir d'à priori, d'étiquettes, mais de programmes, de mesures, avec en ce qui me concerne, comme critère premier, la défense et l'intérêt des salariés, des ouvriers, des jeunes, des retraités...